

BURE :

vous ne connaissez pas ? vous devriez peut-être...

Bure, c'est quoi ?

Un petit village (moins de 100 habitants) à la limite des départements de Haute-Marne (Champagne-Ardenne), Meuse et Vosges (Lorraine).

Qu'est-ce qui s'y passe ?

L'Etat a ciblé ce secteur début 1994 pour y implanter à 500 mètres de profondeur un « laboratoire de recherche scientifique souterrain ». Sous le terme de « laboratoire » se cache une autre réalité : la programmation d'un immense complexe souterrain où seraient enfouis les pires déchets du nucléaire, ceux d'une toxicité majeure et active pendant des centaines de milliers d'années (dits MAVL-HAVL : moyenne activité à vie longue, haute activité à vie longue). Ce projet est mis en œuvre par l'ANDRA, Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs.

Pourquoi Bure ?

Depuis 50 ans que l'énergie nucléaire est entrée dans une phase industrielle (notamment pour la production d'électricité), elle génère des déchets-poisons radioactifs dont personne n'a jamais su quoi faire.

En France, dans les années 1980, l'industrie nucléaire et les pouvoirs publics ont décidé de se débarrasser des déchets MAVL-HAVL en les enfouissant profondément. Les différents projets, dans diverses régions et au fil du temps, ont capoté du fait de la révolte des populations locales et de leurs élus. Une nouvelle stratégie est alors mise en place : élaborée par le député Bataille, une loi est votée fin 1991. Elle ne parle plus d'enfouissement mais de « laboratoire ». De plus, elle promet de l'argent (beaucoup) aux collectivités candidates, et des emplois. Enfin, elle assure qu'il y aura « des » laboratoires, pour qu'il y ait ensuite un choix possible entre plusieurs lieux. Les conseils généraux (départements) sont sollicités et appâtés. Certains se portent candidats, dont ceux de Meuse et de Haute-Marne. Début 1994, le gouvernement les retient tous les deux ainsi que deux autres (Vienne et Gard). L'Andra s'installe et quelques années plus tard il ne reste plus que la Meuse et la Haute-Marne, qui fusionneront par un site sur leur frontière commune : BURE.

Un projet sans danger(s) ?

L'Andra affirme que le sous-sol de la région est idéal pour piéger les éléments radioactifs (tel un coffre-fort). Pourtant, dès l'annonce de ce projet (fin 1993), des individuels et des élus se questionnent, cherchent des infos (les officielles et d'autres), s'unissent en associations, se voient rejoindre par des spécialistes en géologie. Et là le tableau ne leur apparaît plus du tout le même : l'ennemi par excellence d'un dépôt souterrain de déchets radioactifs c'est l'eau, non seulement parce qu'elle dégraderait les fûts mais aussi parce qu'elle se gorgerait alors de radioactivité qu'elle diffuserait partout avec elle...



Or, contrairement à ce que prétendait l'Andra à l'origine, le sous-sol du vaste plateau de Bure contient de nombreuses nappes phréatiques, au point que de temps immémorial cette région est qualifiée de « château d'eau de la France ». Ces aquifères étant situés au-dessus des galeries du stockage envisagé, que se passerait-il si des failles (ne serait-ce que des microfailles) se rouvraient par le jeu de pression-dépression causé par le creusement de dizaines ou centaines de km de galeries ? Phénomène qui serait accentué par des tremblements de terre (à moins de 100 km, dans les Vosges, les séismes ne sont pas rares). Enfin, l'inclinaison des couches géologiques composant le sous-sol de Bure sont telles que les eaux souterraines contaminées se dirigeraient d'une part vers l'Ouest, donc vers tout le Bassin Parisien, mais également suivant la vallée de la Meuse (Ardennes, Belgique...).

Un autre danger serait lié aux transports, innombrables car les volumes de déchets nucléaires sont tels qu'il a été calculé qu'à raison de 5 ou 6 « colis » journalièrement placés dans le cimetière souterrain (rythme des plus lents en raison de la complexité des manipulations de produits aussi dangereux) il faudrait... un siècle pour que tous les « colis » accumulés soient enfouis. Risque économique également : qui achèterait encore des produits d'une région bientôt assimilée à la radioactivité (fromages -Brie de Meaux par exemple- eaux minérales de Vittel-Contrexéville, champagne...)?

Pourquoi être contre un tel projet ?

Essentiellement parce qu'à la question essentielle « peut-on faire confiance ? », les réponses apportées tout au long de ces années passées sont sidérantes.

L'Andra a déjà montré, sur d'autres sites de stockage en activité aujourd'hui (Soullaines par exemple, dans l'Aube), que les promesses de sécurité pour les populations voisines et pour l'environnement n'étaient pas respectées.

Le projet est lui aussi basé sur le mensonge : il devait y avoir « des » laboratoires or il n'y a que Bure, la loi a donc été bafouée, et par ceux-là mêmes qui l'ont voté ! Il avait été promis aux populations locales et à leurs élus qu'il ne s'agissait là que d'un laboratoire or une loi (juin 2006) annonce (sans avoir le courage de citer Bure) que l'on passait à une phase d'enfouissement industriel. La réalité géologique, nous l'avons vu, est à l'opposé de celle idyllique qui est toujours présentée par l'Andra.



Le projet bafoue toute idée de démocratie : pour faire accepter ce projet, l'outil utilisé n'est pas le débat mais la « débauche d'argent », suivant le mot d'un député local. Tandis que l'Andra « parraine » financièrement un maximum d'associations locales (créant ainsi une véritable dépendance), l'Etat déverse la bagatelle de 30 millions d'euros par an (non, il n'y a pas erreur sur les chiffres !) aux départements de Meuse et de Haute-Marne. Beaucoup qualifient ces pratiques d' « achat des consciences ».

En outre, les populations des deux départements ayant demandé par une pétition (plus de 40 000 signatures) d'avoir leur mot à dire ont vu leur demande balayée.

Un « débat public », procédure mise en place par l'Etat (fin 2005 – début 2006, pour un coût de 3 millions d'euros), a retenu pour la loi de juin 2006 exactement le contraire de ce qu'avaient exprimé les populations (stockage en surface pour surveiller les déchets, et avoir son mot à dire).

Quant à la fameuse loi de 2006 qui, à travers la gestion des déchets radioactifs, nous engage tous pour des milliers d'années (c'est dire son importance), elle a été votée par 19 députés présents.... sur 577 !

La démocratie est à ce point travestie, étouffée, enfouie dans le Pays de BURE qu' « ILS » en ont fait un BURISTAN > <http://raseru.free.fr/cedra/CEDRABulletin%c261janv2011.pdf>

Aujourd'hui où en est-on ?

La zone d'enfouissement vient d'être ciblée (au bas mot 15 km², sous 4 villages). L'Etat programme un nouveau « débat public » en 2013 (on a vu précédemment ce qu'il fallait en penser), une nouvelle loi en 2015-2016 (mais uniquement sur la notion de « réversibilité » des « colis »), et un enfouissement à compter de 2025.

Que peut-on faire ?

Pour gagner une bataille il faut la mener. L'ennemi c'est donc la résignation, le fatalisme, d'autant que les choses ne sont pas écrites, l'enfouissement n'étant programmé que pour 2025. Bien évidemment, plus tôt on s'y prend, moins difficile sera à mener le blocage de l'engrenage. Et là, toutes les forces s'additionnent, dont la votre. Tout ce que vous pourrez faire est à faire : vous informer, sensibiliser votre entourage, participer aux actions... La première des choses à faire est peut-être, aussi, de rejoindre et renforcer les associations - par une adhésion- de manière à justement recevoir les informations essentielles et les appels aux actions.

Dans le Pays de Bure les mentalités évoluent, la résistance germe, ELLE A BESOIN DE VOUS !

Et il serait enfin temps qu'il soit admis que le nucléaire est une impasse : personne au monde ne sait comment gérer les déchets qu'engendre cette industrie. S'il faut bien sûr se débrouiller avec les déchets déjà existants, rien ne nous oblige à en produire encore : on doit sortir du nucléaire, et pour y parvenir, il ne manque que la volonté politique.

Infos / Contacts

CEDRA (Collectif contre l'enfouissement des déchets radioactifs) - BP 17 - 52101 SAINT DIZIER Cedex / Téléphone-répondeur-fax : (33) 03 25 04 91 41 - 06 66 959 777 / cedra.org@orange.fr
www.burestop.org - www.villesurterre.com - www.stopbure.com - cedra sur facebook